

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

NEUVIÈME RÉUNION ANNUELLE
DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

RESUME SUCCINCT DES DEBATS

Jeudi 29 mars 1973

Première partie

KINSHASA

CPA/150

FRESIDENCE DE M. BERKHOUWER

Président

La séance est ouverte à 11 h 00 dans la Salle du Congrès du Palais de la Nation. à Kinshasa.

Ouverture de la réunion annuelle de la Conférence

LE PRESIDENT déclare ouverte la neuvième réunion annuelle de la Conférence Parlementaire de l'Association.

Composition de la Conférence

LE PRESIDENT communique qu'il a reçu des Présidents des Parlements des Etats africains et malgache associés et du Président du Parlement européen la liste des représentants membres de la Conférence, dont les désignations ont été faites conformément aux dispositions de la Convention d'association et du règlement de la Conférence.

La liste des membres et des délégués à la Conférence sera annexée au procès-verbal de la présente séance.

Participation d'observateurs aux travaux de la Conférence

LE PRESIDENT propose à la Conférence d'admettre en qualité d'observateurs des représentants de l'Ile Maurice et des Etats membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

La Conférence accepte.

Le Président souhaite la bienvenue à ces observateurs, qui, sans être autorisés à participer directement aux travaux de la Conférence, pourront néanmoins se rendre compte de l'excellente atmosphère dans laquelle ils se déroulent. Il regrette de ne pouvoir, à cause des retards intervenus dans les ratifications parlementaires, encore accueillir dès maintenant comme membres de la Conférence les représentants de l'Ile Maurice.

Elargissement de la C.E.E.

LE PRÉSIDENT rappelle que le Danemark, l'Irlande et le Royaume Uni sont devenus membres de la Communauté économique européenne et souhaite la bienvenue aux représentants de ces pays. Il espère que cet élargissement incitera d'autres pays à se joindre à l'oeuvre commune de coopération.

M. MAC DONALD remercie le Président, au nom des parlementaires de la République d'Irlande, pour les paroles de bienvenue qu'il a adressées aux représentants des nouveaux pays membres de la Communauté.

L'orateur se réjouit de pouvoir participer pour la première fois avec ses collègues européens, africains et malgaches aux travaux de la Conférence.

L'Irlande possède une solide tradition en matière d'aide au développement. En effet, c'est notamment grâce à l'aide du plan Marshall que l'Irlande a pu vaincre la tuberculose et développer son agriculture. D'autre part, les missionnaires irlandais ont toujours été très actifs en Afrique.

En terminant, M. Mac Donald se déclare convaincu que les représentants des nouveaux Etats membres de la Communauté suivront avec un intérêt très vif les travaux de la Conférence.

(Applaudissements)

Lord REAY, au nom des d'élégés du Royaume Uni, remercie le Président de ses paroles amiables et déclare qu'il considère comme un honneur et une joie de visiter ce pays en cette occasion.

Les nouveaux membres européens sont venus surtout pour écouter et faire la connaissance d'une institution aussi importante de l'association.

En Europe, les neuf Etats membres sont engagés dans un processus politique vital et constructif, l'unification de l'Europe. C'est un mouvement irréversible et irrésistible, qui vient d'ailleurs des problèmes qui se posent et qui se traduisent dans un besoin d'unité politique grandissante, à l'échelle de continents. L'Afrique doit ainsi rencontrer l'Europe et les autres continents. L'orateur exprime le vœu que d'autres états viennent se joindre à l'oeuvre commune. Des associations librement consenties et positives seraient certes les bienvenues.

(Applaudissements)

Election du Président

LE PRESIDENT communique qu'il a reçu des représentants africains et malgaches la candidature de M. Philippe YACE.

(Applaudissements)

La Conférence procède par acclamation à l'élection de M. Philippe YACE, qui est proclamé Président de la Conférence Parlementaire de l'Association, et qui prend place au fauteuil présidentiel.

RESIDENCE DE M. PHILIPPE YACE

Président

LE PRESIDENT remercie les représentants africains et malgaches de la confiance manifestée à son égard. A la veille des négociations pour le renouvellement de l'Association, elle prend une signification toute particulière.

Election des Vice-Présidents

La Conférence désigne par acclamation comme Vices-Présidents :

MM. BERKHOUWER

BO-BOLIKO LOKONGO

Giovanni BERSANI

Marcel MARIGOH M'BOUA

CORONA

DA CULD SIDI HAIBA

Louis BRIOT

BAGARAGAZA

Heinrich AIGNER

La séance est suspendue à 11 h 30.

PRESIDENCE DE M. PHILIPPE YACÉ

Président

La séance est reprise à 11 h 40.

- 7 -

Allocution de M. KAPWASA KILISHINGA, 1er Vice-Président du Conseil
Législatif National de la République du Zaïre

M. KAPWASA KILISHINGA, 1er Vice-Président du Conseil
Législatif National, prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,
Citoyens Commissaires Politiques,
Citoyens Commissaires d'Etat,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Citoyennes et Citoyens,

Au moment où l'on assiste de par le monde aux combats de plus en plus sanglants et meurtriers, au moment où certains peuples téméraires s'ingénient dans l'art d'opprimer et d'asservir d'autres peuples, au moment où la famine, la misère et la pauvreté menacent sérieusement une bonne partie de notre globe, il est heureux et réconfortant que certaines nations des continents européen et africain aient pris à temps conscience de la nécessité d'établir entre elles une véritable association basée essentiellement sur la coopération.

C'est au nom de cette coopération que la République du Zaïre, à qui échoit aujourd'hui l'honneur d'accueillir, pour la première fois, les assises de l'une des plus importantes institutions politiques de l'Association CEE/EAMA, salue avec joie les personnalités des Institutions de l'Association et des Communautés européennes, ainsi que les dignes représentants des pays membres de l'Association.

A tous, nous souhaitons une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre zaïroise.

Le Conseil Législatif National, pour sa part, ne peut que se réjouir de pouvoir abriter les travaux de la présente Conférence.

Outre que le caractère parlementaire du lieu choisi permet de présager l'esprit démocratique qui va animer les séances et discussions de la Conférence, nous osons aussi espérer que la fraîcheur du majestueux Fleuve Zaïre et le calme de ses abords verdoyants adoucissent les excès de la chaleur tropicale pour maintenir ainsi nos amis Européens dans l'ambiance de leur climat tempéré.

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,

Tout en vous souhaitant plein succès dans vos travaux, nous vous invitons à découvrir durant votre bref séjour parmi nous, l'authenticité zaïroise.

Merci.

(Applaudissements)

Allocution de M. BERKHOUWER, Président du Parlement Européen et
1er Vice-Président de la Conférence Parlementaire
de l'Association

M. BERKHOUWER, Président du Parlement Européen et premier Vice-président de la Conférence Parlementaire de l'Association C.E.E./E.A.M.A., prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Depuis l'élargissement, les langues utilisées au sein de la Communauté sont au nombre de six. Une d'elles est ma langue maternelle. La devise néerlandaise étant "Je maintiendrai", je me permettrai de vous adresser tout d'abord la parole en ma propre langue.

C'est Blaise Pascal qui a dit "le coeur a des raisons que la raison ne connaît point". Mon premier paragraphe s'inspirera de cette pensée.

En effet, débarquant en Afrique, il faut d'abord écouter battre les coeurs. Et où le coeur de nos hôtes africains se manifeste-t-il mieux que dans leur hospitalité ? C'est pourquoi je tiens à adresser tout d'abord mes plus vifs remerciements à nos hôtes zaïrois, ici représentés notamment par le Président Bo-Boliko Lokonga. La manière dont il s'est préoccupé de notre sort depuis que nous avons mis le pied sur le sol africain n'a pas son pareil. (Applaudissements)

Mon deuxième paragraphe sera consacré à un élément national zaïrois.

Hier, en écoutant la radio, j'ai appris que l'on fêtait l'anniversaire de la première citoyenne de l'Etat, Madame la Présidente Mobutu. Au nom de notre Conférence, je tiens à joindre nos félicitations à toutes celles qui lui ont déjà été adressées. Nous espérons qu'elle pourra continuer longtemps encore à oeuvrer dans l'intérêt du pays. (Applaudissements)

Monsieur le Président, permettez-moi maintenant, étant donné que la presque totalité de notre Conférence est francophone, de continuer dans la langue du pays dont je suis un gendre.

Comme chaque année, nous avons le plaisir de nous retrouver pour réfléchir ensemble, échanger des idées et proposer des solutions aux multiples problèmes que pose notre Association.

A l'occasion de cette Session, nous allons étudier les excellents rapports de MM. PERRET, BOUDA, GLINNE, AIGNER et BRIOT et je suis sûr qu'ils nous permettront un échange de vues particulièrement constructif.

En effet, depuis la dernière session de la Conférence Parlementaire de l'Association, qui s'est tenue en janvier 1972 à La Haye, des faits très importants se sont produits.

En janvier 1972, notre réunion a eu lieu dans la "Ridderzaal" (la Salle des Comtes) qui a toujours été depuis plus de 7 siècles au centre de l'histoire des Pays-Bas. C'est également dans cette salle que s'était tenue, en 1969, la Conférence au Sommet des Chefs d'Etats ou de Gouvernement qui a donné une nouvelle impulsion au développement de la Communauté et a conduit à l'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande.

Nous nous sommes donc quittés l'année dernière imprégnés d'histoire, mais également de novations, d'élargissement et d'approfondissement.

Aujourd'hui, nous nous trouvons au coeur de l'Afrique, dans un magnifique pays dont la superficie, il convient de le noter, est supérieure à l'Europe des Neuf, et dont les possibilités sont grandes puisque l'on y trouve un équilibre entre l'agriculture, la forêt et l'industrie minière.

Nous sommes dans un pays qui, grâce au potentiel dont il dispose, a un rôle important à jouer dans notre Association.

Le Zaïre est un Etat jeune, dynamique, qui construit son avenir en respectant ses traditions.

Nous sommes particulièrement sensibles à l'invitation qui nous a été faite de tenir notre 9e session annuelle dans cette belle ville de Kinshasa, qui est la plus grande de toutes les cités d'Afrique noire.

Après avoir été imprégnés, à La Haye, d'histoire et de novations propices à la saine réflexion, je suis sûr que l'ambiance africaine, bouillonnante et généreuse, nous fera encore plus progresser vers le concret.

Je voudrais également, dans cette séance d'ouverture, saluer toutes les personnalités ici présentes et remercier tous ceux qui m'ont témoigné des marques de sympathie et d'amitié à l'occasion de mon élection à la Présidence du Parlement européen et en particulier M. le Président Philippe YACE dont le dévouement à la cause de notre association est bien connu.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Je vous ai dit il y a quelques instants que depuis notre dernière conférence des faits importants étaient intervenus.

En effet, depuis le 1er janvier 1973, l'élargissement de la Communauté européenne est devenu effectif. Si cet élargissement ne modifie pas l'actuelle convention de Yaoundé qui devra être renouvelée en janvier 1975, il est indéniable qu'il entraîne des conséquences directes et indirectes non négligeables sur le fonctionnement de notre Association.

En premier lieu, les Etats africains et Malgache n'ont plus six interlocuteurs, mais neuf. En second lieu, et c'est le plus important, de nombreux pays du Commonwealth auront la possibilité de créer des liens avec le Marché Commun, soit en adhérant à la Convention de Yaoundé, soit en concluant des accords du type Arusha, soit en signant de simples accords commerciaux.

Ce deuxième point, à une époque, avait suscité une certaine crainte d'un affaiblissement dans les relations de la Communauté avec les E.A.M.A.

Le Traité d'Adhésion ayant reconnu explicitement qu'il ne pouvait en être question, toute inquiétude n'a plus aucune raison d'être, c'est pourquoi je reprendrai les termes de l'excellent rapport de M. PERRET, en déclarant que : "l'élargissement est une porte ouverte sur l'avenir annonçant de nouveaux regroupements africains autour des 18", c'est-à-dire qu'il doit être l'occasion d'étoffer le volet commercial de l'Association si cher, et à juste titre, à nos amis africains et malgaches.

Non seulement cet élargissement est une occasion d'approfondir le volet commercial de l'Association, mais également, et je le souligne avec netteté, la possibilité d'atteindre une dimension qui permettra réellement la réalisation de tous nos objectifs.

Un deuxième fait très important est intervenu au cours de la dernière année. Il s'agit de la Conférence au Sommet de Paris. Si cette Conférence des Chefs d'Etats ou de Gouvernement des Etats membres a donné une nouvelle impulsion à la construction européenne, personne ne peut nier qu'elle s'est particulièrement occupée du sort des pays en voie de développement et qu'elle a nettement confirmé l'attachement de l'Europe à la politique d'Association.

Je crois qu'il convient d'insister sur ce dernier point afin d'apporter tous les apaisements à ceux que l'évolution des pays industrialisés pourrait troubler.

Comme disait la Baronne von Suttner : "Après le verbe aimer, aider est le plus beau verbe du monde". L'Europe a un grand rôle à jouer dans ce domaine. Nos amis africains et malgaches peuvent être certains qu'elle saura assumer ses responsabilités.

Un autre fait qui mérite d'être souligné pour l'année écoulée est la troisième Conférence de la CNUCED qui s'est tenue à Santiago du Chili.

Cette session n'a certes pas apporté tout ce que les pays du tiers monde pouvaient souhaiter. Je le regrette personnellement, mais les problèmes sont si complexes que nous sommes contraints de progresser pas à pas.

Cette Conférence aura malgré tout été utile car elle a permis la réflexion.

Il faut, toutefois, souligner que des progrès non négligeables ont pu être tout de même obtenus, en particulier la nécessité de faire participer plus effectivement les pays en voie de développement aux grandes négociations sur la réforme du système monétaire international et sur le développement des échanges internationaux.

Ce n'est qu'une première étape, mais elle est importante. Il faudra poursuivre dans cette voie.

1972 aura également marqué l'adhésion de l'île Maurice à la Convention de Yaoundé, ce qui confirme l'intérêt et la dynamique de notre Association.

Je profite de cette occasion pour saluer les représentants de ce sympathique pays qui vient de se joindre à nous.

L'année écoulée a donc été riche en événements. Nous sommes réunis dans cette salle du Palais de la Nation pour faire le point à la lumière du huitième rapport d'activité du Conseil d'Association.

Je sais que nos amis africains et malgaches sont préoccupés par plusieurs problèmes et plus spécialement par la dégradation des termes de l'échange et par une meilleure utilisation du FED.

Il ne m'appartient pas de rentrer dans les détails lors de cette séance d'ouverture, puisque c'est l'objet même de notre Conférence. Nous aurons, au cours des jours qui viennent, l'occasion d'en discuter longuement. Je suis sûr que nos travaux seront fructueux et je me félicite de la manière dont la Conférence parlementaire africaine comprend la coopération et le développement car c'est la seule institution internationale où les problèmes qui s'y rapportent sont discutés sur un pied d'égalité.

Il nous reste donc à travailler. Chacun doit apporter sa pierre à cette oeuvre exaltante qui consiste à renforcer notre Association, car comme le dit un vieux proverbe asiatique : "toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui."

(Applaudissements).

Allocution de M. PHILIPPE YACE, Président de la Conférence Parle-
mentaire de l'Association

M. YACE, Président de la Conférence parlementaire de l'Association, prononce l'allocution suivante :

"Monsieur le Président du Conseil législatif, représentant le Président de la République du Zaïre,

Que nous soyons rassemblés aujourd'hui à Kinshasa traduit l'accomplissement d'un long rêve de la Conférence parlementaire de l'Association. C'est pour rappeler que notre quête date de 1965, lorsque à la deuxième session de la Conférence à Rome, le suffrage unanime se porta déjà sur votre cité. C'est dire la joie profonde que nous éprouvons à nous réunir à Kinshasa, belle et immense capitale d'un immense et beau pays, à la tête duquel l'action éclairée du Président Mobutu Sese Seko a résolument tourné chacun de ses habitants vers l'effort, un effort qui puise ses sources dans les profondeurs africaines. (Applaudissements)

Messieurs les Membres du Bureau Politique du MPR,

Messieurs les Commissaires d'Etat,

Excellences,

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je voudrais saluer la présence de toutes les autorités zaïroises, et vous remercier vous-même, Monsieur le Président du Conseil législatif, pour la part considérable que vous avez assumée dans l'organisation de nos travaux et c'est exprimer sans doute le sentiment unanime de la Conférence que d'associer à cet hommage notre ami Kasongo, à qui je tiens à renouveler l'expression de notre gratitude.

(Applaudissements)

Je voudrais saluer tous les représentants européens, africains, malgaches et mauriciens; et dire combien nous apprécions la présence du Président du Conseil d'Association, celle assurément particulière de Madame Petry, Président du Conseil des Ministres de la CEE et celle assidue du Commissaire Deniau à qui j'ai plaisir à adresser mes félicitations pour le renouvellement de son mandat au sein de

la Commission. Je voudrais aussi adresser, au nom des E.A.M.A., toutes nos félicitations à M. Berkhouwer, nouveau Président du Parlement européen, et Premier Vice-Président de la Conférence Parlementaire.

(Applaudissements)

Je suis sûr d'être l'interprète de tous en exprimant à nos amis, anglais, irlandais et danois une très cordiale bienvenue à nos assises. Que nos nouveaux collègues soient assurés de notre sollicitude et de notre entière disponibilité, convaincus que leur participation à nos travaux contribuera largement à faire connaître l'Association dans leurs pays respectifs. C'est pourquoi, je veux espérer qu'ils s'informeront largement, objectivement, sur la réalité de l'Association telle qu'elle fonctionne, telle qu'elle est en elle-même, c'est-à-dire une entreprise d'entraide et de raison, une construction assurément originale où justement, parce que les partenaires sont indépendants, ceux qui reçoivent parlent d'égal à égal avec ceux qui donnent.

C'est donc le moment avant que la Conférence n'aborde son ordre du jour, sur la discussion du rapport général de M. PERRET, de rappeler le sens de l'association.

La signification de notre association est essentiellement politique. C'est un choix délibéré de chacun des signataires africains qui a souhaité être un partenaire de la Communauté économique européenne en tant que telle, dans le respect total de la souveraineté de chacun de nos Etats.

Ce choix, on l'a souvent rappelé, est fondé sur des affinités et des liens culturels, historiques et géographiques, mais aussi sur la prise de conscience d'intérêts économiques réciproques.

Ces liens séculaires avec l'Europe, nous ne pouvons les nier. On ne nie pas l'Histoire; l'important est d'en tirer des leçons.

Faut-il rappeler que ce sont les signataires du Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne qui avaient en 1958 - confirmant ainsi la solidarité qui lie l'Afrique et l'Europe - décidé d'associer à cette Communauté les pays d'outre-mer avec lesquels ils entretenaient des relations particulières ? Les objectifs de cette association étaient le développement économique et social de ces pays, l'établissement de relations économiques privilégiées entre eux et la Communauté dans son ensemble.

C'est un fait que l'évolution intervenue depuis 1958 a renforcé cette solidarité en même temps qu'elle l'adaptait à des conditions nouvelles. C'est un fait aussi qu'après leur accession à l'indépendance, les pays naguère associés à l'Europe ont décidé d'organiser leurs rapports avec la Communauté économique européenne sur une base contractuelle, dans le respect de la souveraineté et de la personnalité de chacun des partenaires. Un dialogue institutionnalisé a permis de concilier leurs points de vues.

La C.E.E. nous a proposé un type d'association reposant sur une volonté de coopération globale, coopération technique et financière, et sur une politique commerciale préférentielle basée sur des accords de libre échange.

Bref, un cadre de coopération exemplaire à tous égards a permis à un groupe de pays en voie de développement et à un groupe de pays développés d'apporter leur contribution à la solution du problème majeur de notre siècle, celui du développement du Tiers-monde. A cet égard, l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté a ouvert la voie de l'Europe élargie à 20 Etats du Commonwealth, en leur offrant différentes possibilités d'association. Nous ne pouvons que nous en réjouir et souhaiter que l'importance politique, économique et culturelle d'un tel événement soit clairement sentie et perçue par tous.

Sur le plan commercial, l'on sait que les accords d'association permettent aux produits africains de bénéficier sur le marché communautaire de la protection constituée par le tarif extérieur commun, et permettent aux produits européens d'accéder en franchise de droit au marché de nos pays respectifs, avec la possibilité pour nous toutefois de rétablir des restrictions quantitatives à l'importation de produits originaires des Etats de la Communauté, pour faire face aux nécessités de notre développement ou, en cas de difficultés, de notre balance des paiements.

Cette politique commerciale est fondée sur des accords de zone de libre échange avec des avantages réciproques. Ceci est très important. Je voudrais en effet rappeler, comme le faisait tout récemment encore le Président Senghor, que "la réciprocité ou l'échange est dans la civilisation africaine le fondement de toute association. Nous entendons continuer à accorder à l'Europe un régime préférentiel sur nos marchés et cela autant pour des raisons commerciales et juridiques que pour des considérations tenant à notre propre dignité, à notre propre souveraineté. Autant pour ce que nous voulons que pour ce que nous sommes".

A ce sujet, il relève de l'appréciation de chacun d'entre nous d'accorder aux Etats membres de la Communauté européenne des préférences. La plupart d'entre nous apportent de telles préférences tarifaires, certains autres n'en accordent pas; mais qu'on nous laisse de grâce le soin de faire notre choix.

Du côté européen, la Conférence au sommet de Paris a traduit également la volonté de l'Europe de ne pas renoncer aux applications particulières que son Histoire lui assigne. Les chefs de gouvernement ont formellement déclaré que l'Europe doit "répondre davantage que par le passé à l'attente de l'ensemble des pays en voie de développement, sans altérer les avantages dont bénéficient les pays avec lesquels elle a des relations particulières". En d'autres termes, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont déclaré qu'ils "attachent une importance essentielle à la politique d'association".

Nous en prenons acte.

Mais parce que nous sommes des partenaires lucides, il ne serait pas exact de dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'Association. Nous connaissons notamment des conflits d'intérêt économique dont le brillant rapport général de notre ami Perret se fait largement écho. Mais quelle association, quelle instance multinationale ne connaît de telles divergences de vues quant aux intérêts économiques en présence? Il est vrai que ce qui divise est spectaculaire par les drames qu'il provoque, et que ce qui unit chemine lentement à l'ombre, presque à l'insu des hommes.

Mais, étant des acteurs, nous savons que l'important, c'est qu'un dialogue institutionnel entre partenaires égaux puisse s'instaurer pour apporter une solution à ce problème. D'ailleurs, l'expérience nous apprend que nous avons toujours réussi à résoudre ces différends.

Je voudrais maintenant m'adresser plus particulièrement à nos amis européens et leur dire quelles sont nos préoccupations actuelles. Nous nous félicitons de l'entrée de trois nouveaux pays dans la Communauté, dans la mesure où elle donnera entre autres l'occasion aux Etats Africains Anglophones associables d'examiner l'opportunité de rapports nouveaux avec l'Europe. Nous ne doutons pas qu'il y aura là des considérations supplémentaires favorables à la réalisation d'un Marché commun africain. Nous pensons, en effet, qu'une Association de la plus grande Europe possible avec la plus grande Afrique possible serait un facteur de progrès dans le monde.

Dans cette optique, nous sommes intéressés à tout ce qui se passe en Europe, aux développements de la crise monétaire internationale, à la manière dont réagissent les Etats membres du Marché commun aux effets de ces perturbations monétaires sur la construction européenne et donc sur l'avenir de l'Europe elle-même. Nous sommes très attentifs aux revendications commerciales des Etats-Unis d'Amérique. Nous nous demandons si l'Europe sera en état de résister

aux pressions américaines, pressions répétées en vue de mettre fin au régime préférentiel de l'Association et d'obtenir pour les produits américains, et notamment pour les produits agricoles transformés, le même traitement que celui accordé par l'Europe aux pays en voie de développement.

Ce que nous souhaitons, c'est nous appuyer sur des partenaires européens qui soient forts, qui soient unis, et qui tiennent les engagements contractés vis-à-vis de nous.

Nous avons devant nous plusieurs objectifs ou échéances : le renouvellement de la Convention de Yaoundé, l'élargissement de la Convention elle-même et le renforcement de la solidarité africaine prévu lui aussi expressément dans la Convention de Yaoundé.

Le renouvellement de la Convention de Yaoundé doit être l'occasion de certaines améliorations. En effet, son volet commercial subit les conséquences indirectes de l'abaissement du tarif extérieur commun, de la politique des préférences généralisées et de la politique agricole commune. Tout ceci se traduit par des pertes commerciales pour les Etats associés.

Certes, une application de l'article 20 de la Convention de Yaoundé sous forme de prix ou de recettes garantis pour les produits les plus importants de l'économie de chaque Etat associé peut apporter quelque aide, mais ne serait-il pas plus simple et plus sage d'agir, non pas sur les conséquences, mais sur les causes des pertes de recettes des Etats associés ? Car les sommes affectées à la garantie des prix ou des recettes viennent en déduction des ressources du Fonds européen de développement qui pourraient être affectées à d'autres projets.

Quant à l'élargissement de l'Association, je puis confirmer avec fermeté que les Etats associés, disposés à ouvrir le cercle de famille, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter la réalisation.

Il est bien évident qu'il faudra prévoir des ressources suffisantes pour doter le nouveau FED, qui devra d'une part permettre aux Etats actuellement associés de conserver le montant acquis de l'aide financière et, d'autre part, pour accorder aux Etats associables une aide comparable à celle dont bénéficient déjà les associés.

Enfin, le renforcement de la solidarité africaine est un objectif commun auquel nos Chefs d'Etats s'efforcent de contribuer activement. Le rapporteur général a bien voulu rappeler que suite aux décisions prises par les Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Ouest à la Conférence de Monrovia en avril 1968, une première étape a été réalisée par la création de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest à Bamako le 3 juin 1972.

Cette solidarité doit être la plus large possible. Aussi, l'adhésion du plus grand nombre d'Etats africains associables à la future Convention de Yaoundé nous apparaît-elle comme devant servir ce grand dessein retenu à la Conférence de Monrovia. Mais il va de soi qu'il n'est de l'intention de personne de forcer aucun des Etats africains dans le choix des formules qui leur sont offertes. L'important est de les informer sérieusement et complètement. C'est volontairement et en pleine connaissance de leurs intérêts dont ils sont seuls juges, que ces Etats choisiront la formule qui leur convient. Quant à nous, associés de la première heure, convaincus que le cours des choses est souvent bien plus fort que la volonté des hommes, nous tenons à maintenir et à renforcer, sur la base de l'expérience acquise, les principes essentiels de la Convention de Yaoundé, son volet commercial, ses aspects de coopération financière et technique et ses Institutions.

Puisque nous tenons à la poursuite de l'Association et à son renforcement, il me semble que la meilleure façon d'avancer est que les EAMA s'appuient sur des bases solides. Cela ne peut se faire que s'ils adoptent partout et en toutes circonstances, dépassant en cela les inévitables divergences qui marquent leurs points de vues respectifs, un front résolument uni face aux difficultés qui découleront inévitablement de l'élargissement de l'association.

Mais peut-être, faudrait-il que nous nous penchions aussi sur notre propre maison. En effet, aussi nécessaire que soit à nos yeux le développement de notre commerce avec l'Europe, il importe qu'enfin nous nous attachions à développer une véritable solidarité horizontale en favorisant les rapports commerciaux entre les Etats africains eux-mêmes par des mesures appropriées telle que l'aménagement des barrières douanières.

Me tournant de nouveau vers la Communauté, permettez-moi de souligner que nous attendons d'elle, avant l'ouverture le 1er août prochain des négociations pour le renouvellement de la Convention d'association, des propositions concrètes et réalistes qui permettent à la fois de maintenir l'acquis communautaire dans ce qu'il a de meilleur, de trouver des formules nouvelles adaptées à la réalité d'une coopération plus large, afin que la nouvelle Association offre demain l'exemple d'une coopération féconde entre partenaires qui n'assument certes pas les mêmes parts, mais responsables et égaux."

(Applaudissements)

Allocution de M. BO-BOLIKO LOKONGA MONSE NIHOMO, Président du Conseil
Législatif National, Représentant du Chef de l'Etat

M. BO-BOLIKO LOKONGA MONSE NIHOMO, Président du Conseil
Législatif National, Représentant du Chef de l'Etat, prononce
l'allocution suivante :

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,
Citoyens Commissaires Politiques,
Citoyens Commissaires d'Etat,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Citoyennes et Citoyens,

Il a plu à notre Président de la République, le Général de
Corps d'Armée MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WALA BANGA, de nous
faire l'honneur de Le représenter à la cérémonie d'ouverture de
la 9ème Session de la Conférence Parlementaire Annuelle de
l'Association C.E.E./E.A.M.A., Conférence que la République du
Zaïre est heureuse d'accueillir, pour la première fois, sur son
sol.

En considération de l'importance de ces assises, nous osons
présumer que le souhait de chacun de vous était de voir la plus
haute dignité du Pays hôte rehausser de sa présence cette cérémo-
nie d'ouverture, comme cela est d'usage en pareille circonstance.

Nous devons vous avouer que tel était aussi le désir de notre
Chef d'Etat jusqu'il y a quelques jours. Aussi, est-ce avec
empressement que nous voudrions vous présenter ses vifs regrets de
ne pouvoir se trouver lui-même, ce jour, parmi nous, étant retenu
en dehors du Pays. Néanmoins, nous pouvons vous rassurer que, même
loin de nous, le Chef de l'Etat est d'esprit avec nous et suivra,
au jour le jour et avec l'attention qu'on lui reconnaît, le dérou-
lement de nos travaux, pour lesquels il nous souhaite plein succès.

Avant d'aborder l'objet même de ces assises, nous tenons à vous exprimer à nouveau, au nom du peuple zaïrois, de son Parti, le Mouvement Populaire de la Révolution, et de son Président que nous avons l'insigne honneur de représenter ici, nos souhaits de bienvenue aux représentants des Institutions de l'Associations et des Communautés Européennes, ainsi qu'à tous les distingués délégués des pays membres de l'Association C.E.E./E.A.M.A. : Parlementaires, Ministres, Diplomates et Hauts Fonctionnaires.

Il nous est agréable de saluer d'une façon particulière, les nouveaux membres de la Communauté, qui assistent pour la première fois aux assises de l'une des plus importantes Institutions politiques de l'Association, ainsi que la Délégation de l'Ile Maurice (et les observateurs de la Communauté Est-Africaine).

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont bien voulu venir rehausser de leur présence, cette cérémonie d'ouverture.

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,

L'objet de l'Association, tel qu'il découle de l'article premier de la Convention de Yaoundé, est l'établissement d'une coopération entre les pays membres du Marché Commun et les Etats Africains et Malgache Associés, dans le domaine économique et commercial, en vue de favoriser le développement économique de ces derniers, de renforcer leur structure et leur indépendance économique.

Vous conviendrez avec nous que, l'Association constitue, avec la fin des empires coloniaux, une étape dans l'évolution des rapports tissés au cours de nombreuses décennies entre les anciennes puissances coloniales et leurs anciennes colonies.

En effet, depuis YAOUNDE I en 1963, la Communauté et les E.A.M.A. ont pu créer entre eux des rapports d'un type nouveau basés sur la coopération librement définie par les parties contractantes.

Nous sommes convaincus, au Zaïre, qu'aucune nation au monde, qu'elle soit petite ou grande, faible ou puissante, pauvre ou riche, ne pourrait se suffire à elle-même.

C'est vous dire, Monsieur le Président, Honorables Délégués, que la coopération régionale ou internationale - pour autant qu'elle ne porte aucune atteinte à la souveraineté nationale, à l'indépendance politique, économique ou culturelle des Etats - est la voie qui conduit le plus sûrement à la solidarité universelle et, partant, à la paix et à l'amélioration des conditions de vie des peuples.

En consacrant ce même principe tant dans la lettre que dans l'esprit de la Convention de Yaoundé, l'Association n'a fait qu'oeuvre utile et a contribué incontestablement au rapprochement des peuples d'une partie de l'Europe avec ceux d'une partie de l'Afrique.

Toutefois, notre conviction profonde est que la coopération telle que nous la concevons chez nous, ne peut se limiter uniquement à des rapports entre une partie de l'Europe avec une partie de l'Afrique.

C'est pourquoi, la République du Zaïre défend et continue à défendre sa politique de porte ouverte.

Dans cette large ouverture sur le monde extérieur, nous n'avons qu'une seule préoccupation, à savoir : choisir librement et diversifier nos partenaires commerciaux, pour le plus grand bien de notre économie.

C'est cette position que le Premier Congrès Ordinaire du Mouvement Populaire de la Révolution, tenu à Kinshasa en mai 1972, a réaffirmé avec force.

Malgré notre politique de la porte ouverte et malgré cette diversification de partenaires commerciaux, la République du Zaïre entend préserver et respecter les engagements qui la lient à l'Association.

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,

Vous le savez aussi bien que nous, la force de toute organisation humaine réside non seulement dans la compétence et le dévouement de ceux qui la dirigent, mais aussi et surtout dans le respect des règles ou principes qui la régissent.

Vous conviendrez également avec nous qu'au risque d'entamer, voire d'exposer l'organisation à la sclérose, et à l'inefficience, ces règles ou ces principes doivent être assortis de mécanismes régulateurs susceptibles d'adapter à tout moment notre Association à l'évolution irréversible de notre époque. Dans un domaine aussi mouvant que la coopération, cet aspect du problème ne doit nullement être négligé.

S'il est exact que l'Association a fonctionné à la satisfaction de tous, il n'en reste pas moins vrai que, comme toute oeuvre humaine, des déficiences sont apparues dans certains domaines.

S'agissant par exemple des échanges commerciaux, chacun de nous sait que les économies des E.A.M.A. sont largement tributaires des recettes à l'exportation de leurs produits de base vers la C.E.E.

Or, en dépit de la hausse momentanée que connaissent actuellement certaines matières premières, les E.A.M.A. assistent depuis quelques années et d'une façon impuissante, à la diminution sensible du volume de leurs exportations vers la C.E.E., suivie d'une détérioration continuelle des taux des matières premières.

Pendant ce temps, les prix des produits manufacturés en provenance de la C.E.E. ne cessent d'enregistrer des hausses notables, engendrant ainsi chez les E.A.M.A. des déficits considérables, d'abord des balances commerciales et puis des balances des paiements.

En vue de pallier ce mal, la première mesure utilisée est malheureusement l'endettement public. La solution, à notre sens, consiste d'une part, à stabiliser les taux des matières premières et, d'autre part, à suivre une politique tendant à transformer les produits de base sur place, c'est-à-dire d'industrialiser le pays.

Quant à la coopération en général, nous retiendrons l'absence de la concertation entre la C.E.E. et les E.A.M.A. sur les problèmes brûlants de l'heure.

A titre d'exemple, nous mentionnons le problème monétaire. Dans ce domaine, on sait que les Etats de la Communauté essaient de résoudre seuls le problème, sans attendre ou demander l'apport des Etats Associés qui, en définitive, subissent les conséquences malheureuses qu'occasionnent leurs décisions.

Dans les circonstances présentes, la tendance à enregistrer ne peut être qu'une réévaluation tacite. C'est reconnaître, implicitement, l'augmentation des prix des produits manufacturés que nos Etats importent.

De ce qui précède, il ressort que les répercussions de la crise monétaire sur nos jeunes économies sont telles que tous les pays doivent participer aux négociations sur la réforme du système monétaire international. En tout cas, nous sommes convaincus, au Zaïre, que c'est par la concertation que l'on arrivera à trouver une solution à la fois équitable et durable.

A propos de la formation des cadres, il est hautement souhaitable que la C.E.E. tienne davantage compte des priorités établies par les E.A.M.A.

Dans le stade actuel, il est évident que les pays développés prêtent le personnel qualifié à ceux moins équipés. C'est dire qu'avant le décollage des E.A.M.A., le concours d'Experts étrangers est indispensable.

Il s'agit là d'un dépannage initial, en attendant la relève par les nationaux, au lieu que la coopération technique se présente comme un moyen de conserver à jamais une zone d'influence.

Ceci dit, il importe d'insister d'une façon particulière sur le facteur humain, l'un des éléments importants du développement des nations.

Ce facteur est déterminant sur le plan des nations, car l'homme n'est pas une valeur marchande et c'est lui qui demeure l'architecte du développement. Il n'échappe à personne qu'un capital, quoi qu'il soit, sans le savoir de l'homme, ne signifie rien.

La coopération technique, pour nous Zaïrois, doit avoir comme but de hâter la formation des cadres au lieu de constituer des systèmes de relais où le coopérant remplace le coopérant.

D'autre part, si la plupart des pays de la Communauté rendent les Etats associés responsables de leur propre devenir, il faut cependant noter que ce desir est parfois handicapé par une coopération visant le profit réel des Etats industrialisés et le profit apparent des pays sous équipés.

En effet, une coopération technique cherchant avant tout l'équilibre dans le partage d'intérêts au profit exclusif des Etats de la Communauté, risque de nous faire vivre encore la triste expérience dont une Institution de notre pays a été victime, en l'occurrence l'Office National de Transports, connu sous le sigle "ONATRA".

Du problème d'investissements, nous ferons plutôt des suggestions que des critiques, capables de corriger le système actuel.

L'expérience montre qu'il s'écoule une période assez longue entre l'introduction des dossiers et l'agrément des projets. Ce fait regrettable résulte des critères qui ne sont pas les mêmes pour les parties en présence.

Pour ce qui est des projets soumis au F.E.D., nous devons souligner que la collaboration entre les Experts du F.E.D. et ceux du pays bénéficiaire pourrait éviter certaines déceptions.

Monsieur le Président,

Honorables Délégués,

Parmi les questions qui seront débattues au cours de cette Conférence, il en est deux qui ont retenu notre attention.

Il s'agit d'une part du problème de l'élargissement de la Communauté et de l'Association et d'autre part du problème de développement du tourisme en Afrique et la mise en valeur des ressources touristiques des E.A.N.A.

L'élargissement de la C.E.E. constitue un événement non moins important dans la vie de l'Association. A ce sujet, la République du Zaïre estime que cet élargissement est d'abord et avant tout un problème interne à l'Europe et qu'à ce titre, il lui appartient de le résoudre comme elle l'entend. En ce qui concerne l'élargissement de l'Association, le Zaïre, en tant que partisan des regroupements d'Etats africains, n'émet aucune objection à l'entrée d'autres pays du Tiers-Monde dans l'Association afin de bénéficier des avantages y afférents.

Cependant, lorsqu'il s'agit des incidents juridiques de l'élargissement de la C.E.E. sur le fonctionnement des Institutions de l'Association, la République du Zaïre se rallie aux dispositions du Comité de Coordination des E.A.N.A., selon lesquelles les relations de la C.E.E. avec les E.A.N.A. resteront inchangées et que le régime d'Association ne sera pas opposable aux nouveaux Etats membres jusqu'au 31 janvier 1975.

Toutefois, nous croyons fermement que l'adhésion des nouveaux Etats membres à la C.E.E. et l'extension éventuelle de l'Association ne porteront aucun préjudice à l'acquis communautaire.

En ce qui concerne le tourisme, une chose est en tout cas acquise, c'est que le continent africain, dans son ensemble, possède un éventail de richesses touristiques, dont l'exploitation est encore à l'état embryonnaire.

L'expansion de l'industrie touristique africaine nécessite d'importants capitaux, la mise en place d'une organisation répondant aux normes touristiques ainsi que le développement de l'infrastructure.

Avec ses nombreux parcs - qui représentent à eux seuls une superficie de 71.000 km² - avec ses volcans, ses chutes, ses lacs, sa faune variée, sa flore abondante et son hospitalité habituelle, la République du Zaïre offre d'heureuses perspectives pour le développement de notre industrie du tourisme.

Afin de développer l'infrastructure existante, notre Commissariat au Tourisme a, d'ores et déjà, élaboré un plan d'aménagement des grands axes routiers portant sur 3.000 km de longueur, tandis que la construction de deux nouveaux aéroports internationaux au Nord et à l'Est du Pays, viendra suppléer, à court terme, à l'insuffisance actuelle de l'infrastructure aérienne, compte tenu de l'immensité du territoire national.

L'exploitation des bateaux de croisière sur le majestueux Fleuve Zaïre et sur le merveilleux Lac Kivu viendra compléter utilement, croyons-nous, nos structures d'accueil.

Parallèlement à ces efforts, nous nous attelons à augmenter notre capacité hôtelière, conscients du fait que l'hôtellerie est le support indispensable du tourisme.

Tout en comptant sur nos propres moyens, nous pensons sincèrement que le tourisme africain pourra faire un grand bond en avant dans la mesure où nos partenaires européens nous feront tirer profit de leur expérience en la matière, notamment sur le plan de la formation du personnel compétent et de l'organisation proprement dite, sans toutefois négliger l'aspect financier et publicitaire.

Monsieur le Président,

Honorables Délégués,

Il est difficile, à l'heure actuelle, de parler du problème du développement sans s'intéresser aux travaux de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

A ce propos, il est regrettable que la CNUCED, dans laquelle tous les pays sous-équipés avaient placé leurs espoirs, n'ait apporté aucune solution concrète aux difficultés actuelles du commerce international.

Le développement de nos Etats et le bien-être de nos populations exigent, en effet, qu'une solution juste et équitable soit trouvée à l'épineux problème de la régularisation des cours des principaux produits de base.

A cet effet, les E.A.M.A. se croient en droit, au nom de la solidarité euro-africaine, de compter sur l'appui sans réserve de leurs partenaires européens au cours des grandes négociations commerciales multilatérales qui débiteront en septembre à Genève au niveau du G.A.T.T., ainsi que lors des consultations inter-gouvernementales intensives sur les produits de base dans le cadre de la CNUCED. Car il ne faudrait pas que les E.A.M.A. constituent une charge permanente pour les pays développés, en général et ceux du Marché commun, en particulier.

A notre avis, l'intervention financière de la C.E.E. au profit des E.A.M.A. n'est qu'un complément devant aider ceux-ci à affronter l'inévitable lutte pour le développement et le mieux-être de leurs populations.

Par ailleurs, la préoccupation des E.A.M.A. en faveur de la commercialisation de leurs produits de base, ne peut être considérée par d'autres pays tiers et sous-équipés, comme une démarche qui va à l'encontre du courant mondialiste du développement du commerce international.

La République du Zaïre, comme tous les autres pays des E.A.M.A., admet le principe de l'extension des préférences généralisées, pourvu que les bénéficiaires soient les pays faisant partie du groupe de 77 et que certains pays nantis suivent cette même politique.

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,

La République du Zaïre, à qui échoit aujourd'hui l'honneur d'abriter la 9e Conférence de l'Association CEE/EAMA, est ce pays autrefois appelé "CONGO" et qui, par suite de mutations profondes qui s'y sont opérées depuis le 24 novembre 1965, date de l'avènement au pouvoir du Général de Corps d'Armée MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WAZA BANGA, est devenu le pays des trois Z. : Zaïre notre Pays, Zaïre notre Fleuve, Zaïre notre monnaie.

C'est donc un pays en pleine révolution qui vous accueille. Cette révolution est l'oeuvre de notre Grand Parti, le Mouvement Populaire de la Révolution, qu'incarne son Président-Fondateur, notre Chef de l'Etat.

Le Mouvement Populaire de la Révolution, rassemblement de toutes les forces vives de la Nation, est le creuset dans lequel s'est forgée notre doctrine de base, le NATIONALISME ZAIROIS AUTHENTIQUE qui, comme l'a dit le Général de Corps d'Armée MOBUTU SESE SEKO, est un humanisme de combat, un humanisme communautaire, un dépassement, voire un sacrifice, pour que vive la communauté nationale.

Au centre de cet humanisme se trouve l'homme Zaïrois, qui veut être authentique à lui-même, d'où notre politique de RECOURS A L'AUTHENTICITE.

Pour nous, Zaïrois, l'authenticité est notre source d'inspiration, qui plonge ses racines dans notre tradition et qui nous permet de nous développer en même temps de nous adapter aux exigences du monde moderne.

D'une manière générale, l'authenticité zaïroise signifie la découverte et l'affirmation de notre personnalité ainsi que la volonté de rester à tout moment nous-mêmes. Elle est la démarche

qui donne à notre pensée et à notre action un caractère original. Cette originalité est le fruit d'inspiration propre au peuple zaïrois, originalité qui le distingue des autres peuples.

Comme on le voit, l'authenticité zaïroise n'implique nullement l'idée de racisme, d'égoïsme ou de rejet des valeurs culturelles des autres peuples.

Grâce à notre politique de recours à l'authenticité, dont le maître à penser demeure à jamais le Général de Corps d'Armée MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WAZA BANGA, le peuple zaïrois a obtenu des résultats remarquables dans bien des domaines.

Cette politique a permis aux Zaïrois de recouvrer leur unité, leur dignité et de développer leur conscience nationale.

Pour ce qui est des changements d'appellations de certaines institutions de notre pays, nous vous ferons remarquer qu'il ne s'agit pas là d'une simple modification d'étiquette, mais d'une reconversion des mentalités entraînant une vision nouvelle de l'homme et des choses.

Si aujourd'hui, nous disons Conseil Législatif National au lieu de l'Assemblée Nationale ou Conseil Exécutif National à la place de Gouvernement, c'est que, par delà le changement d'appellation, nous visons un objectif : celui de donner à nos Institutions une dimension nouvelle correspondant à notre propre personnalité, façonnée par notre révolution.

Néanmoins, nous tenons à souligner d'abord que le Mouvement Populaire de la Révolution a rendu les fils de ce pays de véritables responsables de leur devenir politique, économique, social et culturel.

Dans le cadre de la promotion économique, nous venons d'instaurer une stratégie du développement, susceptible de contribuer efficacement au mieux-être de notre peuple, stratégie que nous appelons "SALONGO".

Par SALONGO ou hymne au travail, nous entendons insuffler un dynamisme nouveau à tous les secteurs de la vie nationale, en amenant le Zaïrois à compter d'abord sur ses propres efforts avant de solliciter le concours extérieur.

Par ailleurs, conscients du fait que l'érection d'industries nécessite d'immenses ressources énergétiques, nous avons concentré nos efforts à la construction du grand barrage d'Inga qui, une fois complètement aménagé et équipé, peut à lui seul, produire 30 millions de KW, chiffre représentant un potentiel exploitable de plus de 280 milliards de KW/heure chaque année indéfiniment.

Le cadre de cette Conférence nous dispense de longues énumérations des réalisations de la Deuxième République. Néanmoins, nous espérons que vous pourriez mettre à profit votre séjour en République du Zaïre pour vous rendre compte des acquis de notre Révolution.

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,

Pour terminer, nous formulons le voeu que les présentes assises de Kinshasa - à l'instar de la rencontre de 1968 - soient une amorce décisive pour le renouvellement rapide et heureux de la Convention d'Association, notre oeuvre commune.

En ce qui nous concerne, nous Zaïrois, nous demeurons confiants en l'avenir et en la consolidation de la coopération euro-africaine.

Vive l'Association CEE/EAMA.

(Applaudissements)

La séance est suspendue à 13 heures.